

Guide du parent

Camp de jour

2019

Camp de jour du parc St-Pierre
5295 Rue des Violettes, G1G 5L5



**Martine
Brassard**

Coordonnatrice

**Justine
Lemieux**

**Responsable
du camp de
jour**

**Laurie
Lagacé**

**Responsable
adjointe**

**Jérôme
Gourdeau**

**Responsable
adjoint**

Table des matières

Camp de jour	3
Mission	3
Objectif	3
Soirée d'information	3
Dates et heures à retenir	4
Horaire d'une journée type	4
Identification des sites	5
Emplacements du service de surveillance animée (SSA)	6
Arrivée tardive (après 9h)	6
Où se stationner ?	6
Politique de retard de fin de journée	6
Absences	7
Microbes	7
Motivation des absences	7
Départs	7
Habillement et matériel	8
Objets perdus	8
T-shirt du camp de jour	9
Aires d'activités au camp de jour	9
Service de surveillance animée (SSA)	9
Boîte à lunch	10
Types d'activités	10
Journal Le Vacancier	11
Sécurité	11
Responsables de vos enfants	11
Brigadiers	13
Sécurité aquatique et test de nage	13
Règlements du camp de jour	14
Code de vie	14
Étapes d'interventions	15
Relevé 24	15
Fête d'ouverture et de fermeture	16
Nous joindre	16

Camp de jour

Mission

Le camp de jour des Loisirs du Jardin vise à créer un environnement propice à l'épanouissement des jeunes du quartier dans un cadre dynamique et sécuritaire.

Objectif

- Offrir un milieu de vie stimulant aux jeunes qui fréquentent le camp de jour en leur permettant de découvrir et d'expérimenter des activités diversifiées et adaptées à leurs besoins.

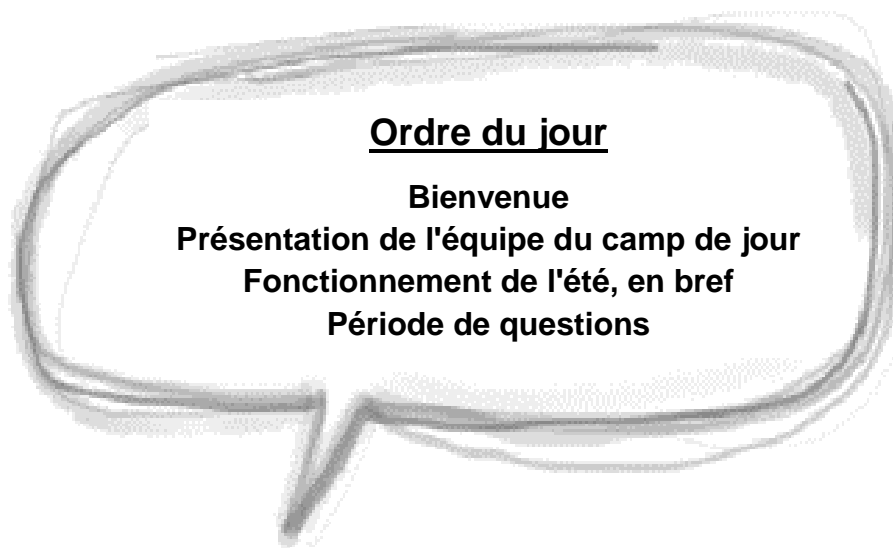
Soirée d'information

Vous êtes cordialement invités à participer à la soirée d'information et à obtenir plus de détails sur l'organisation du camp de jour du parc St-Pierre auquel est inscrit votre enfant. De plus, vous aurez la chance de connaître le moniteur ou la monitrice qui s'occupera de lui tout au long de l'été 2019. Nous vous réservons une période de questions au cours de la soirée.

Bienvenue à tous!

L'équipe d'animation

Endroit	Centre Communautaire du Jardin, 4225 rue des Roses
Date et heure	Jeudi 20 juin 2019 à 19 h



Dates et heures à retenir

Date de début : **Lundi 1^{er} juillet**

Date de fin : **Vendredi 16 août**

Heures d'ouverture du camp de jour : **9 h à 16 h**

Heures de disponibilité du service de surveillance animée : **7 h à 9 h ET 16 h à 18 h**



Horaire d'une journée type

7 h	Ouverture du service de surveillance animée (SSA) (Cour de l'école Cap-Soleil)
9 h	Arrivée et rassemblement (Cour de l'école Cap-Soleil)
9 h 15	Début des activités ou départ pour la sortie
10 h 15	Collation et crème solaire
12 h	Dîner (froid, fourni par le parent)
12 h 45	Reprise des activités et crème solaire
14 h 45	Collation et crème solaire
15 h 45	Rassemblement (Cour de l'école Cap-Soleil)
16 h	Fin des activités (Départ pour la maison ou le service de surveillance animée)
18 h	Fermeture du service de surveillance animée et des locaux

Emplacement des sacs à dos et des boîtes à lunch entre 9 h et 16 h

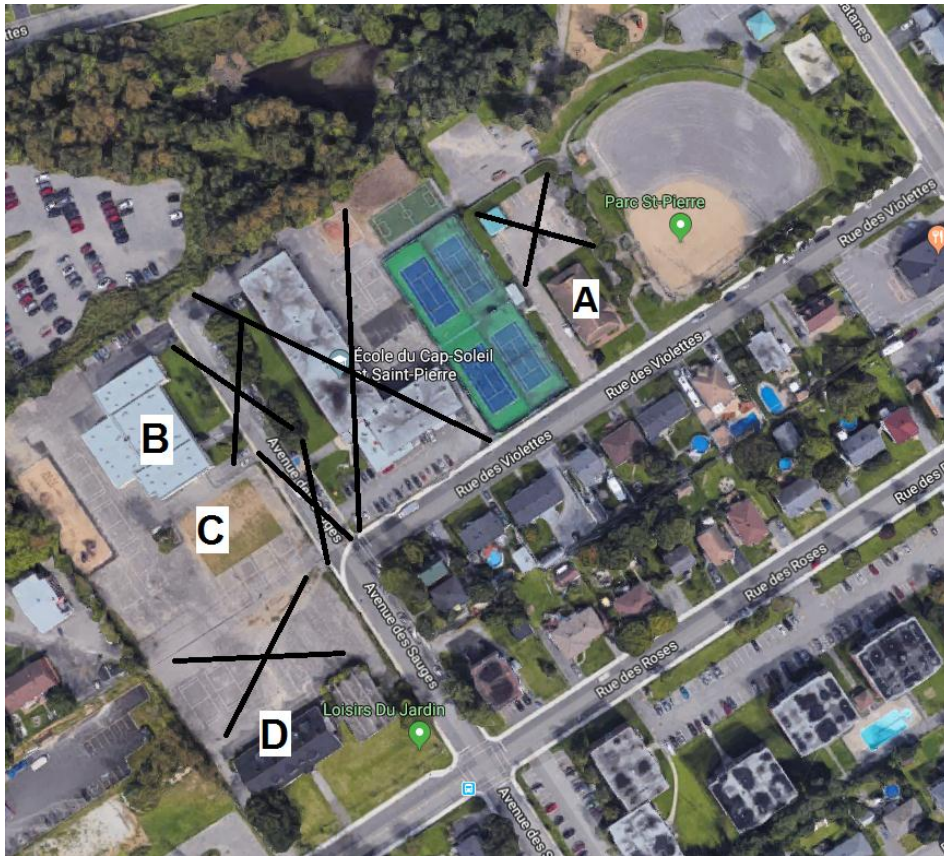
Groupes numéro 1 à 5 : chalet St-Pierre (à côté des jeux d'eau).

Groupes numéro 6 et 7 : Pavillon du Jardin.

Groupes numéro 8 à 15 : École Cap-Soleil.

Vous serez avisé du numéro de groupe de votre enfant dès le premier matin du camp.

Identification des sites



A : Pavillon du Jardin (5295, rue des Violettes) : Bureau des responsables

B : Gymnase de l'école Cap-Soleil (5256, avenue des Sauges) - **PLUIE**

- Service de surveillance animée - groupes 8 à 15 – porte 2
- Activités pendant la journée

C : Cour de l'école Cap-Soleil (5256, avenue des Sauges) - **BEAU TEMPS**

- Service de surveillance animée pour tous
- Rassemblement pour tous

D : Centre Communautaire du Jardin (4225, rue des Roses) - **PLUIE**

- Service de surveillance animée - groupes 1 à 7
- Rassemblement pour tous
- Activités pendant la journée

Emplacements du service de surveillance animée (SSA)

- * **Beau temps** : cour de l'École Cap-Soleil, matin et soir

- * **Pluie** : matin et soir à l'un des deux endroits suivants :
 - **Groupes 1 à 7** : Centre communautaire du Jardin
 - **Groupes 8 à 15** : Gymnase de l'école Cap-Soleil – Porte 2

Arrivée tardive (après 9h)

Journée régulière : bureau des responsables (Pavillon du Jardin, porte du côté du terrain synthétique)

Journées de sortie: bureau des responsables (Pavillon du Jardin, porte du côté du terrain synthétique).

Si son groupe est déjà parti, il sera intégré dans un autre groupe jusqu'au retour de son groupe.

Où se stationner ?

Dans les rues :

- Des Violettes
- Des Sauges
- Des Roses

Le stationnement du Centre Communautaire du Jardin est strictement réservé au personnel du camp de jour et aux utilisateurs du centre communautaire.

Politique de retard de fin de journée

Veillez noter que pour chaque tranche de 10 minutes de retard, une pénalité de 5 \$ vous sera facturée. Après 3 retards, une carte à poinçons vous sera chargée dans votre compte Amilia.

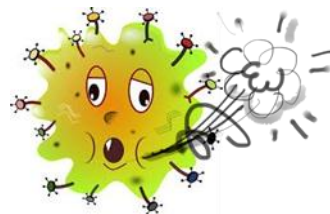
Si vous n'êtes pas arrivés à la fin de la journée de camp (16h), votre enfant sera automatiquement envoyé au service de surveillance animée. La politique de retard sera appliquée. Cette procédure est mise en place afin d'assurer la protection de votre enfant.

Absences

Microbes

Dans le but de limiter la propagation de maladies au camp de jour, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison lors des situations suivantes :

Fièvre
Vomissements
Diarrhée
Maladie contagieuse
Lentes ou poux



Motivation des absences

Nous vous remettons en début du camp un calendrier à remplir (présences et absences). Ce calendrier vous permettra de nous informer des jours d'absences (vacances, dentiste, médecin, dîner à l'extérieur, etc.) que vous prévoyez pour votre enfant durant tout l'été. Ainsi, ce calendrier nous permet prévoir les déplacements particuliers de votre enfant en plus de nous aider dans la préparation des activités spéciales durant le camp de jour.



Vous êtes responsables de votre enfant tant qu'il n'a pas donné sa présence à son moniteur. Par conséquent, nous ne ferons pas d'appels en cas d'absence à l'exception des enfants venant au camp à pied ou à vélo.

Départs

Chaque soir, les moniteurs s'assurent que votre enfant quitte le camp selon vos directives.

Mon enfant quitte le camp seul: À 16 h, le moniteur donne le OK du départ aux jeunes quittant à pied ou à vélo.

Mon enfant quitte le camp avec une personne autorisée: les moniteurs s'assurent d'avoir vu, **identifié et reçu le mot de passe** du parent ou de la personne autorisée.

Mon enfant est inscrit au service de surveillance animée: le moniteur du jeune prend sa présence pour le service de surveillance animée (SSA) et le confie aux soins de la personne responsable du SSA. Les parents doivent s'identifier à la personne responsable du SSA, donner le mot de passe et signer la feuille des départs pour quitter le camp avec leurs jeunes.

Habillement et matériel

	Obligatoire	Suggéré	Interdit
En tout temps	Matériel <ul style="list-style-type: none"> * Sac à dos * Dîner froid, deux collations et un "ice pack" * Crème solaire (FPS 30 ou plus) * Bouteille d'eau 	Habillement <ul style="list-style-type: none"> * Culottes courtes (mi-cuisse ou plus long) * Gilet à manches courtes * Casquette ou chapeau * Chaussures de sport * Vêtements de sport * Maillot et serviette de bain * Vêtements adaptés à la température (veste, imperméable, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> * Débardeur à bretelles fines * Jupe ou robe * Sandales (style gougounes, sauf pour la piscine) * Vêtements décolletés ou laissant voir le ventre * Vêtements aux messages négatifs ou violents (têtes de mort, etc.) * Jouets de la maison
Baignade	<ul style="list-style-type: none"> * Maillot de bain (idéalement en tout temps dans le sac à dos) * Serviette de bain * Casque de bain 	<ul style="list-style-type: none"> * Vêtements de rechange * Sac de plastique (dépôt de vêtements mouillés) * Sandales de plage (souliers doivent rester à l'extérieur de la «zone baignade») 	<ul style="list-style-type: none"> * Aucune V.F.I. apportée de la maison ne sera acceptée. Seulement celles fournies par les Loisirs du Jardin seront utilisées.

Objets perdus

Une boîte destinée aux objets perdus sera située au Pavillon du Jardin.

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus au cours des activités au camp de jour et au service de surveillance animée. Nous vous recommandons de bien identifier le matériel de vos jeunes avec votre numéro de téléphone, cette technique augmente les chances de retrouver le matériel perdu. **Deux semaines après la fin du camp**, nous disposerons des objets perdus qui seront restés en faisant un don au Comptoir Saint-Pierre.

T-shirt du camp de jour

Cette année, grâce à la collaboration de la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg, tous les jeunes inscrits recevront un t-shirt aux couleurs du camp de jour. Celui-ci sera distribué lors de la rencontre de parents ou de la première semaine de camp. **Il est important que votre enfant porte fièrement son chandail lors des journées de sortie pour une question de sécurité.**

Aires d'activités au camp de jour

Le parc St-Pierre, c'est 23 584.10 m².

Les jours de beau temps, nous disposons des espaces suivants:

Le nouveau terrain multisport, la cour d'école Cap-Soleil, les modules de jeux, les jeux d'eaux, les terrains de pétanques, les petits terrains de soccer, les terrains de tennis et le boisé.

Les jours de mauvais temps, nous disposons des locaux suivants:

- Le Centre Communautaire du Jardin contenant plusieurs salles climatisées;
- Le gymnase de l'école Cap-Soleil;
- Deux locaux dans l'école Cap-Soleil;
- Le chalet St-Pierre.



Service de surveillance animée (SSA)


Au SSA, nous avons la tâche principale de surveiller adéquatement vos enfants jusqu'à votre arrivée. À chaque période de surveillance, nous proposons 3 activités aux jeunes présents : une activité sportive, une activité plus calme et le jeu libre au parc. Les enfants doivent être inscrits pour avoir accès au SSA et l'horaire doit être respecté (des pénalités pourraient s'appliquer).

Lors du SSA, nous demandons aux enfants de:

- Demeurer à l'endroit où s'offre le service
- Respecter les mêmes règles du code de vie en vigueur au camp de jour
- S'identifier auprès du personnel avant de quitter les lieux avec les personnes autorisées à venir les chercher
- Les personnes autorisées doivent donner le mot de passe et signer la feuille des présences avant de quitter.

Il est toujours possible de s'inscrire aux périodes de SSA au cours de l'été en nous téléphonant dans la semaine qui précède.

Boîte à lunch

	Obligatoire	Suggéré	Interdit
	<ul style="list-style-type: none"> - Refroidisseur de contenant hermétique (<i>ice pack</i>) pour garder le lunch au frais - Repas froid - Deux collations 	<ul style="list-style-type: none"> - Aliments sains - Congélation d'une bouteille d'eau la veille en plus du refroidisseur (permet de demeurer froide une bonne partie de la journée) 	<p>Nourriture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aliments contenant des arachides et autres noix <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contenants de verre

Types d'activités

Tous les groupes bénéficient des activités suivantes:

Thématique : Chaque été, un thème et son histoire viennent teinter les activités organisées et les rassemblements. Cette histoire ajoute de la magie tout au long des 7 semaines du camp de jour.

Baignade: (L'horaire de piscine est sujet à changement)

Nous nous rendrons en autobus 3 fois par semaine, soit les mardis, mercredis et jeudis, à la piscine intérieure du Bourg-Royal et la piscine extérieure Saint-Jérôme.

Jeux d'eau: Le parc dispose de jeux d'eau. Ainsi, la présence constante du maillot de bain et de souliers d'eau dans le sac est recommandée.

Grands jeux: Tous les groupes du camp de jour participent à une même activité favorisant les échanges.

Jeux coopératifs: Jeux qui développent l'esprit de coopération.

Activités artistiques: Improvisation, dessins, couture, etc.

Activités sportives: Basketball, soccer, volleyball de plage, ballon canadien, etc.

Journées interparcs: Lors de ces journées, les différents camps de jour de l'arrondissement de Charlesbourg se réunissent pour participer à une même activité dans l'un des parcs prédéterminés.

Journées spéciales de parc : L'équipe d'animation planifie une journée d'activités sur un thème et tous les groupes doivent participer aux différents jeux et ateliers.

Journal Le Vacancier

Le journal d'information du camp « Le Vacancier » sera envoyé par courriel tous les vendredis et sera également disponible sur notre page Facebook : www.facebook.com/loisirsdujardin

Nous vous invitons également à aimer notre page Facebook afin de voir les photos de vos enfants lors les activités du camp de jour.

Sécurité


Responsables de vos enfants

Coordonnatrice du camp de jour : Martine Brassard

Responsable du camp de jour : Justine Lemieux

Responsables adjoints du camp de jour : Laurie Lagacé et Jérôme Gourdeau

	Moniteurs	Moniteurs à l'intégration	Apprentis moniteurs	Les responsables et la coordonnatrice
Formations	Cours certifiés de premiers soins Formation DAFA (cours d'animation estivale)	Différentes formations en lien avec les techniques d'intervention auprès des enfants avec des besoins particuliers (troubles du langage,	Futurs moniteurs en formation	Cours certifiés de premiers soins

		français signé, TSA...)		
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Possèdent toujours la fiche santé des jeunes • Prennent les présences à plusieurs moments dans la journée • Animent les activités de façon sécuritaire tout en s'assurant que les enfants aient du plaisir 	<ul style="list-style-type: none"> • Prennent soin de jeunes nécessitant une attention particulière 	<ul style="list-style-type: none"> • Assistent le moniteur dans l'animation des activités • Collaborent à maintenir la discipline dans le groupe • Effectuent la gestion du matériel du groupe • Aident l'équipe d'animation dans l'atteinte des objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence toute la journée • S'assurent que tous les membres de l'équipe font leur travail de façon professionnelle • Gèrent les situations problématiques • Recueillent les commentaires des parents

Afin d'assurer la sécurité:

- Sur les heures de camp de jour, un contrôle des gens (utilisateurs) fréquentant le parc est assuré;
- Les limites des aires d'activités sont clairement expliquées aux enfants;
- Les déplacements de groupes hors du terrain se font en rang, deux par deux.

Le ratio par moniteur est de 18 enfants. La plupart du temps, nous constatons que le nombre d'enfants par groupe est moindre que le ratio maximal. En effet, chaque famille a des congés, des vacances et d'autres absences personnelles qui peuvent différer des autres.

Brigadiers

Pour assurer la sécurité des enfants qui voyagent à pied ou à vélo pour venir au camp de jour, 4 brigadiers adultes seront présents de 8 h 30 à 9 h 15 les matins et de 15 h 45 à 16 h 30 les soirs aux intersections suivantes:

- Des Platanes et des Pâquerettes
- Henri-Bourassa et des Roses
- Des Platanes et des Cyprès
- Des Sauges et des Roses

Sécurité aquatique et test de nage

Les sauveteurs qualifiés engagés par la Ville de Québec sont présents pour assurer la surveillance de la piscine, faire respecter les règles et intervenir en cas de besoin.

Lors des périodes de baignade, les moniteurs de groupe sont répartis dans l'eau et hors de l'eau. Dans la piscine, ils s'amuse avec les jeunes tout en s'assurant du respect des consignes. Hors de l'eau, ils circulent autour de la piscine pour avoir une vue d'ensemble de tous les jeunes et pour éviter qu'ils se dirigent seuls dans les vestiaires

Les enfants de 5 et 6 ans doivent **obligatoirement** porter une veste de flottaison individuelle (V.F.I) fournie par les Loisirs du Jardin et distribuée à la piscine. Les enfants ciblés reçoivent un bracelet rouge qui nous permet de les reconnaître rapidement.

Les enfants de 7 à 9 ans ainsi que ceux de 10 ans et plus, dont les parents l'auront signifié, auront à passer un **test de nage** nous permettant de valider leur niveau d'habileté et de déterminer s'ils ont besoin d'une V.F.I.

Lors du test de nage, ce sont 3 éléments qui sont évalués en eau profonde :



1. Entrée par roulade en eau profonde : Entrer tête première dans l'eau.
Le jeune doit être capable de ressortir sa tête hors de l'eau sans paniquer et sans avoir avalé de l'eau.
2. Nager sur place 1 minute : Être en mesure de maintenir sa tête hors de l'eau pour respirer.
3. Nager sans arrêt sur une distance de 25 mètres : Se déplacer sur la distance demandée, peu importe la technique utilisée. L'enfant peut nager sur place autant qu'il le désire, mais il ne doit pas s'accrocher au mur, au câble ou à tout autre objet pour se reposer.

Règlements du camp de jour

Afin d'assurer le bon déroulement du camp de jour, la santé ainsi que la sécurité de tous, nous avons élaboré la liste des règlements à respecter.

Respect de soi, des lieux et des autres :

Votre enfant doit :

- Porter la tenue vestimentaire demandée;
- Demeurer toujours avec son groupe à moins d'avoir une autorisation spéciale de son moniteur;
- Adopter un comportement approprié au bon fonctionnement en groupe;
- Participer activement aux activités;
- Circuler à pied dans le parc et calmement dans les locaux qu'il fréquente;
- Demeurer fidèle aux consignes données par son moniteur (ou par tout autre adulte qui s'occupe de lui);
- Laisser à la maison son lecteur mp3, son iPod, son cellulaire, ses jeux électroniques, ses allumettes, ses pétards ou tout objet dangereux;
- À la fin de la journée, attendre que le responsable ait consigné son départ avant de partir avec la personne autorisée à venir le chercher.

Il est important de prendre en compte que le non-respect de ces règlements peut mener à des avertissements de la part des moniteurs et des responsables.

Code de vie

Notre code de vie représente les valeurs prônées par le camp de jour du parc St-Pierre. Ces valeurs sont, entre autres : le respect, la non- violence, l'intégrité, la dignité et l'égalité.

Langage :

- Le jeune doit utiliser un langage respectueux en tout temps et en tout lieu autant envers les autres jeunes du camp de jour que les adultes (l'usage de sacres et d'un vocabulaire ordurier n'est pas de mise).

Violence et intimidation :

- La violence et l'intimidation sous toutes leurs formes (verbale, physique, écrite, sociale, virtuelle, sexuelle et psychologique) sont formellement interdites et seront sanctionnées.

Respect du matériel et de l'environnement :

- Le jeune prend soin des locaux, respecte les biens des autres et tous les biens publics.

Devant une situation de non-respect d'un ou de plusieurs éléments du code de vie, les moniteurs et responsables adaptent leurs interventions en se référant aux étapes suivantes.

Étapes d'interventions

À chaque intervention avec un jeune, les moniteurs consignent un résumé de l'événement par écrit. Ils remettent toutes ces informations aux responsables du camp de jour. Ceux-ci prennent contact avec les parents afin d'assurer un suivi adéquat.

1^{er} manquement : Avertissement transmis à l'enfant et conversation téléphonique avec le parent. Geste de réparation demandé à l'enfant concerné.

2^e manquement : Avertissement transmis à l'enfant et rencontre avec le parent afin de trouver des solutions. Geste de réparation demandé à l'enfant concerné.

3^e manquement : Retrait de l'enfant du camp de jour pour le reste de la journée et pour les 2 jours suivants. Le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant, rencontrer le responsable du camp et le moniteur, au besoin.

4^e manquement : Retrait définitif de l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été et sans remboursement. Le parent doit immédiatement venir chercher l'enfant et rencontrer la coordonnatrice du programme, le responsable du camp et le moniteur de l'enfant. Une lettre indiquant que l'enfant est retiré du camp pour le reste de l'été est également transmise par la poste.

Pour éviter des situations malheureuses, nous sollicitons votre collaboration afin que les enfants vivent un été agréable et rempli d'excellents souvenirs.

Relevé 24

Le Relevé 24 est un reçu fiscal provincial à inclure dans vos déclarations de revenu de l'année en cours.

Pour vous permettre de réclamer ce crédit d'impôt, nous le placerons avant le 29 février de l'année suivant le camp dans votre compte Amilia sous l'onglet **Document**.

Pour que nous produisions ce relevé, les informations suivantes sont OBLIGATOIRES dans votre compte Amilia:

- Déterminer à quel (s) nom (s) sera le relevé?
- Numéro d'assurance sociale (N.A.S.) **du ou des parent(s) payeur(s)**
- Adresse courriel



Dans le cas où nous n'aurions pas ces informations, lors de l'impression du prochain relevé 24, nous serons dans l'impossibilité de le transmettre.

Fête d'ouverture et de fermeture

La **fête d'ouverture** aura lieu le lundi 1^{er} juillet à 9 h. Plusieurs activités en lien avec la thématique de l'été seront organisées. Plaisir garanti !

Une **fête de fermeture** sera aussi organisée afin de célébrer la fin du camp. Aussi, un spectacle de fin d'été aura lieu le vendredi 16 août à 13h. Les parents disponibles sont invités à y assister.

Le camp de jour prendra fin le **vendredi 16 août à 16 h**. Le service de surveillance animée aura lieu selon l'horaire habituel.

Nous joindre

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour des informations supplémentaires.

Nous joindre

Bureau administratif

Martine Brassard, coordonnatrice du camp de jour
(418) 624-7748 poste 1

Camp de jour du parc St-Pierre : du 1^{er} juillet au 16 août

Justine Lemieux, responsable
Laurie Lagacé, responsable adjointe
Jérôme Gourdeau, responsable adjoint
(418) 624-7887

Par courriel : Dans l'impossibilité de joindre un responsable lors de votre appel, veuillez nous laisser un message téléphonique ou un courriel à campjour@loisirsdujardin.com.

Nous assurerons le suivi nécessaire dans un délai maximum de 48 heures.

